

Ecole élémentaire de Cusy

270 Montée du Chef Lieu
74540 CUSY

Tél. : 04.50.52.52.67

Mail : ce.0740411v@ac-grenoble.fr

Conseil d'école du 5 novembre 2013**Ecole élémentaire de Cusy****Présents**

- Enseignants : Mme MORGANTI, Mme LEGRAS, Mme CHAMBIONNAT, Mme DIGITELLO, Mme VACHERAND, M. TREVIEN (Directeur).
- Représentants des parents d'élèves : Isabelle SALDOT, Laëtitia ANCEY, Karine FOLLINET, Yann VASSELIN, Nathalie GESLIN, Franck CARRIER, Alexandra DROUIN, Carole GOURDOU, Fabienne CEDELLE, Laurence SERIN, Yannick SIMON
- Représentants de la commune : Mme ARESTAN, Mme GRILLET, M. RENARD.
- Association des Parents d'Elèves (APE) : Mme UNAL.
- Garderie : Mme CEDELLE.

Excusés

- Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) : M. DAMIAN.
- Enseignants : Marie-Line COLSON, Karine MALLEVAL.
- Représentants des parents d'élèves : Isabelle URBAN.
- Garderie : M GORGIO.

Rappel du rôle du conseil d'école

- Le conseil d'école est une instance légale de l'école primaire qui a lieu trois fois par an (une fois par trimestre) à raison de deux heures prévues pour chaque réunion. Le conseil d'école procède au vote du règlement intérieur de l'école.
- Sont conviés au conseil d'école les enseignants, les représentants de parents, les représentants de la commune, le délégué départemental de l'Education Nationale, les représentants des associations périscolaires et l'Inspecteur de l'Education Nationale.
- Le conseil d'école débat et statue sur les points cités à l'ordre du jour.
- Aucun cas personnel d'enfant ou d'adulte ne peut être traité. Il est rappelé que si des parents souhaitent éclaircir un point particulier avec un enseignant, ils peuvent prendre rendez-vous avec lui pour en discuter. Ainsi, les questions concernant un élève, un parent ou un enseignant spécifique ne seront pas soumises au conseil d'école, mais doivent être abordées directement avec l'enseignant concerné, en présence du directeur si nécessaire.

Bilan des élections des représentants de parents d'élève au conseil d'école

- Une liste de candidats s'est présentée.

Electeurs inscrits	223
Votants	159
Bulletins blancs ou nuls	10
Suffrages exprimés	149

- La liste unique a été élue par 149 voix, soit 100% des suffrages exprimés.

Effectifs

- L'école compte 148 élèves à la rentrée :
 - Classe de Sandrine MORGANTI : 27 CP
 - Classe de Pascale DIGITELLO : 24 CE1
 - Classe de Mylène LEGRAS : 24 CE2
 - Classe de Sophie CHAMBIONNAT – Géraldine VACHERAND : 24 CE1-CM1
 - Classe de Ronan TREVIEN – Karine MALLEVAL : 25 CM1-CM2
 - Classe de Marie-Line COLSON – Géraldine VACHERAND : 24 CM2
 - Direction : Ronan TREVIEN
- Organisation de la semaine des enseignants :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP	Sandrine MORGANTI			
CE1	Pascale DIGITELLO			
CE2	Mylène LEGRAS			
CE1-CM1	Sophie CHAMBIONNAT	Géraldine VACHERAND	Sophie CHAMBIONNAT	
CM1-CM2	Ronan TREVIEN		Karine MALLEVAL	Ronan TREVIEN
CM2	Marie-Line COLSON		Géraldine VACHERAND	

Règlement intérieur

- Dans le paragraphe ***sécurité et protection des élèves***, la mention « interdiction absolue de se lancer des pommes ou tout autre objet qu'un ballon ou une balle » a été remplacée par « interdiction absolue de se lancer tout autre objet qu'un ballon ou une balle ».
- Le règlement ainsi modifié a ensuite été approuvé à l'unanimité.

- Un règlement des enfants va être mis en place. Il constitue une version adaptée plus lisible et accessible aux enfants que le règlement intérieur de l'école. Il a été présenté au conseil d'école qui y a apporté quelques modifications. Il sera présenté aux classes dans les semaines qui viennent.

Projet d'école

- Le projet d'école, d'une durée de trois ans (2013 - 2016), est en cours de construction.
- La méthodologie et les premiers éléments du futur projet d'école sont présentés en pièce jointe.
- L'équipe enseignante va poursuivre son travail d'élaboration du projet d'école. Les fiches actions seront rédigées dans les semaines à venir et le projet d'école finalisé sera présenté lors du deuxième conseil d'école de l'année scolaire.

Etat des actions sur l'année scolaire en cours

- **Course longue** : Une course longue sera organisée pour les élèves de cycle 3 le mercredi 13 novembre sur l'après-midi au stade de Cusy.
- **Piscine** : Les classes de cycle 2 (CP / CE1) vont à la piscine au centre Roosevelt pour 10 séances sur octobre et novembre. L'objectif de ces séances est de préparer les élèves à l'obtention du « Savoir Nager 74 » en fin de CE1. Chaque séance est encadrée par les enseignants des classes concernées et des maîtres nageurs.
- **Ski** : Les classes de cycle 3 (CE2 / CM1 / CM2) feront une semaine de ski de fond à St François de Sales au cours du mois de mars 2014. Les séances seront encadrées par des moniteurs et par les enseignants. Des accompagnateurs bénévoles seront sollicités pour ces séances.
- **Journal d'école** : L'équipe enseignante envisage l'édition du premier numéro de l'année vers les vacances de Noël.
- **Suivi du comportement** : Un système de cartons jaunes et rouges est utilisé sur l'école depuis la rentrée pour répondre aux écarts de comportement constatés en classe ou en récréation. Ce système est le même pour toutes les classes et est bien assimilé par l'ensemble des élèves.
- **Commémorations du 11 novembre** : Comme chaque année, l'école a répondu à l'invitation de la mairie pour ces commémorations. Les élèves de CM2 participeront aux cérémonies en lisant et en récitant des textes relatifs à la Première Guerre Mondiale. Les élèves seront accompagnés par Ronan TREVIEN sur le temps de la cérémonie.
- **Mise en place d'un espace numérique de travail (ENT)** : Plusieurs classes de l'école utilisent Beneyluschool, à l'essai, depuis le début de l'année scolaire. L'utilisation d'un ENT s'avère assez utile pour la gestion des devoirs, notamment pour les parents d'élèves absents sur une ou plusieurs journées. Par contre l'ergonomie de ce site, côté enseignants, le rend assez lourd à utiliser et au final assez peu pratique. La phase d'essai se poursuit et devrait permettre de prendre une décision sur la pérennisation ou non de cet outil.

- **Orchestre à l'école** : Ce projet impliquera durant trois années scolaires les élèves qui sont actuellement en CE2. Il permettra à ces élèves d'apprendre à jouer d'un instrument à cordes. Le Quatuor Annesci est venu faire une démonstration et a entamé les apprentissages musicaux de manière ludique. Le luthier est venu en ce mardi 5 novembre remettre les instruments à l'école. Les enfants pourront maintenant essayer les instruments (violon, alto, contrebasse ou violoncelle). Vers Noël, une remise des instruments se fera au cours d'une cérémonie où chaque enfant sera responsabilisé sur le respect et la préservation de l'instrument qui lui aura été confié.
- **Projet école et cinéma** : Dans le cadre du projet école et cinéma, organisé par la Fédération des Oeuvres Laïques 74, les classes de notre école visionneront un premier film *le roi et l'oiseau* qui sera projeté sur Cusy le vendredi 22 novembre.

Bilan de la coopérative

- Le budget de la coopérative d'école se gère sur l'année scolaire. La coopérative de l'école élémentaire de Cusy est affilié à l'Office Central de Coopération à l'Ecole de Haute-Savoie (OCCE 74).
- Le bilan de l'année scolaire 2012-2013 est présenté dans le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Achats de photos de classes	570,00 €	Vente de photos de classes et participation des familles	1 220,00 €
Sorties et projets scolaires	9 726,56 €	Subvention de la mairie	534,00 €
Cotisations OCCE	374,90 €	Subvention de l'APE	8 000,00 €
Frais bancaires	6,00 €		
Beschrelles CM2	298,01 €		
TOTAL DES DEPENSES	10 975,47 €	TOTAL DES RECETTES	9 754,00 €

Résultat de l'exercice	-1 221,47 €
-------------------------------	--------------------

- La coopérative avait 971,91 € sur le compte OCCE au début de l'année scolaire 2013-2014.
- La plupart des sorties de l'année scolaire seront financées par la coopérative scolaire. Pour mémoire, le compte de la coopérative scolaire est principalement alimenté par les actions menées par l'APE. Les cotisations des familles et les ventes de photos de classes représentent également un complément de revenus pour la coopérative scolaire.

Crédits scolaires

- Sur les 7 850 € alloués par la municipalité pour l'année civile 2013, 5 986,94 € ont été dépensés pour l'achat des fournitures de classes et de manuels scolaires.

Hygiène et sécurité

- Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le jeudi 12 septembre. Le boîtier de déclenchement et les lieux d'observation du déroulement de l'exercice étaient différents de ce qui était habituellement pratiqué sur les exercices précédents. Ceci a permis de mettre en avant des points particuliers :
 - certains modèles de boîtiers d'alarme disposent d'une clé différente pour être réenclenchés,
 - la porte donnant sur la cour à proximité de la salle de la photocopieuse s'ouvre vers l'intérieur et non pas vers l'extérieur, ce qui constitue une gêne lors de l'évacuation du bâtiment. Ce point avait déjà été signalé à la mairie pour les travaux d'été, mais aucune modification n'avait pu être entreprise. Suite à ce dernier exercice, **la modification de cette porte apparaît comme un point critique qui doit être abordé en priorité.**
- Un exercice d'évacuation doit être organisé au cours de l'année scolaire avec le support d'un organisme spécialisé, Savoie Prévention, qui apportera ses compétences à cette problématique.
- Un exercice de confinement sera également organisé dans l'année.
- Le problème d'odeur du sol de la classe de CE2 a donné lieu à une analyse par le fabricant d'un échantillon de sol et de colle. La mairie a reçu les résultats de l'analyse, qui mettent en avant la conformité du produit et l'absence de composés dangereux pour la santé. Le rapport d'analyse doit être communiqué à l'école. En complément de cette première analyse, le directeur d'école souhaite qu'une analyse d'air soit effectuée par un organisme indépendant.
- Sanitaires enfants : des problèmes de manque de savon ou de papier toilette qui se coince dans les distributeurs ont été remontés. L'équipe enseignante n'est malheureusement pas informée en direct par les enfants des problèmes qu'ils pourraient rencontrer, alors que la solution pourrait être apportée en quelques minutes. Les enfants seront donc sensibilisés à l'importance de prévenir les enseignants en cas d'avarie du matériel dans les sanitaires, afin qu'ils puissent y remédier rapidement.

Association des Parents d'Elèves (APE)

- Une réunion aura lieu fin décembre / début janvier pour organiser le loto de l'APE qui est programmé le dimanche 9 février 2014.
- Comme les années précédentes, des conférences de la psychologue de *l'Ecole des Parents* seront mises sur pied par l'APE dans le courant de l'année scolaire.

Cantine

- Le contrat avec le fournisseur actuel de la cantine, SHCB, a été dénoncé par la mairie en raison de problèmes récurrents concernant la prestation. Un appel d'offre a donc été lancé afin de trouver un nouveau prestataire qui fournira les repas à partir de début janvier 2014.
-

Question : « Est-il prévu de mettre en place une commission menus impliquant des parents ? »

Réponse de la mairie : Cela avait été mis en place par le passé, mais ne s'était pas avéré constructif. D'autre part, le changement de prestataire arrivera peu de temps avant le terme du mandat municipal. La mairie suggère donc de soumettre la question à la future équipe municipale après les élections.

Garderie

- L'équipe des animatrices de la garderie est restée la même que l'année dernière. Du matériel et des jeux ont été achetés et les animatrices proposent des activités simples chaque soir. L'ambiance de la garderie est très paisible et agréable.
- Les effectifs atteignent régulièrement le seuil maximum (42 enfants) sur le créneau du soir.

Réforme des rythmes scolaires

- De nombreuses questions de parents ont été soumises au conseil d'école sur la future organisation de la semaine.
- Conformément aux textes officiels, la réforme des rythmes scolaires doit s'appliquer à la rentrée de septembre 2014 sur notre commune.
- Sur le département de la Haute-Savoie, l'organisation de la semaine doit respecter les points suivants :
 - Obligation d'enseignement le mercredi matin,
 - Mise en place d'horaires réguliers tout au long de la semaine : soit 5h15 d'enseignement pour les journées complètes.
- Pour rappel, le conseil d'école peut faire une **proposition** d'organisation de la semaine suite à la réforme des rythmes scolaires. Le conseil d'école extraordinaire du 19 février 2013 avait d'ailleurs débouché sur une proposition qui avait été transmise à l'Inspecteur de l'Education Nationale et à la mairie de Cusy. Cependant, c'est le maire de la commune qui **décide** de l'organisation de la semaine qui sera mise en place.
- **Nous tenons donc bien à rappeler que l'horaire qui avait été présenté en février 2013 suite au conseil d'école extraordinaire n'était qu'une proposition puisque que le conseil d'école n'a pas de compétence décisionnaire sur ce point.**
- Depuis le conseil d'école extraordinaire, plusieurs réunions ont eu lieu entre les représentants des municipalités et des écoles de Chainaz-les-Frasses, d'Héry-sur-Alby et de Cusy. L'optique des différents acteurs est de proposer une organisation du temps scolaire qui puisse convenir à la maternelle inter-communale. Ensuite, les écoles élémentaires auraient des horaires compatibles avec ceux de la maternelle.
- Les évolutions des propositions d'horaires sont présentées ci-dessous. Au fil des réunions, il apparaît clairement que la réforme est difficile à mettre en place et qu'aucune organisation ne donne entière satisfaction aux parties en présence. C'est pour cela que chaque réunion a débouché sur une proposition d'organisation différente.

①

Proposition du conseil d'école extraordinaire du 19 février 2013

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30 - 13h30	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h30 - 15h45	Classe	Classe		Classe	Classe
15h45 - 16h30	Activités périscolaires	Activités périscolaires		Activités périscolaires	Activités périscolaires

②

**Proposition des municipalités de Cusy, Héry-sur-Alby et Chainaz-les-Frasses
lors de la réunion du 26 septembre 2013**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30 - 14h15	Cantine + Périscolaire	Cantine + Périscolaire		Cantine + Périscolaire	Cantine + Périscolaire
14h15 - 16h30	Classe	Classe		Classe	Classe

③

Proposition pour la maternelle intercommunale de Cusy, Héry-sur-Alby et Chainaz-les-Frasses lors de la réunion du 10 octobre 2013

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 12h00	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h00 - 14h05	Cantine + Péri-scolaire	Cantine + Péri-scolaire		Cantine + Péri-scolaire	Cantine + Péri-scolaire
14h05 - 15h50	Classe	Classe		Classe	Classe
15h50 - 16h30	Activités péri-scolaires	Activités péri-scolaires		Activités péri-scolaires	Activités péri-scolaires

Organisation qui en découlerait sur l'école élémentaire de Cusy

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 12h00	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h00 - 14h15	Cantine + Péri-scolaire	Cantine + Péri-scolaire		Cantine + Péri-scolaire	Cantine + Péri-scolaire
14h15 - 16h00	Classe	Classe		Classe	Classe
16h00 - 16h30	Activités péri-scolaires	Activités péri-scolaires		Activités péri-scolaires	Activités péri-scolaires

- Les conseils des quatre écoles concernées doivent étudier ces propositions. Suite à cela, les mairies des trois communes souhaitent convier l'ensemble des représentants de parents d'élèves à une réunion de concertation sur les semaines à venir.
- La future organisation n'étant pas encore fixée, la mairie n'est donc pas encore en mesure d'apporter des réponses aux questions qui ont été posées sur l'organisation du péri-scolaire, son coût et l'éventuelle participation financière des familles.

- **Des réponses à plusieurs questions de parents d'élèves ont été apportées ci-dessus. Voici d'autres éléments de réponses à des questions supplémentaires :**

Question : « L'école et les enseignants ont-ils la possibilité de refuser d'appliquer cette réforme ? »

Réponse : Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été publié le samedi 26 janvier 2013 au Journal Officiel. Cette réforme doit donc légalement être appliquée.

Question : « Les enfants seront-ils réellement moins fatigués ? »

Réponse : La réforme est appliquée dans plusieurs villes de France depuis la rentrée 2013 et des informations sur sa mise en place ont été largement relayées par les médias. Chacun peut ainsi se forger sa propre opinion concernant cette réforme et la fatigue des enfants en se basant sur ces informations.

Question : « Quelle est la position de l'école sur cette réforme ? »

Réponse : Une réflexion sur le temps scolaire semblait en effet une nécessité. Un allègement des journées d'école et un meilleur étalement du temps scolaire seront très certainement favorables aux apprentissages. L'école attire cependant l'attention de la mairie sur le fait qu'un temps périscolaire qui ne serait pas correctement organisé, notamment en terme de **taux d'encadrement des enfants**, conduirait à une agitation et une fatigue accrues des enfants, ce qui se révélerait préjudiciable aux apprentissages. Suivant leur positionnement dans la journée, les activités périscolaires peuvent donc avoir un impact majeur sur la qualité du temps d'école. Par ailleurs, l'école a également souligné qu'un encadrement insuffisant des activités périscolaires pourrait conduire à des risques d'accident pour les enfants. Enfin, il a été rappelé qu'il était essentiel de d'abord réfléchir à l'organisation du temps **scolaire** pour le bien des enfants et de leurs apprentissages, puis ensuite de se consacrer à l'organisation du **périscolaire**. Il faut réellement faire attention de ne pas inverser la problématique.